



ANNEXE AU RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

SAISON 2024-2025

PHASES FINALES

CHAMPIONNATS JEUNES

Départemental U21M – 8 équipes

Phases finales organisation par 1/4 Finale le 29-30 mars et 05-06 Avril puis 1/2 Finale le 12-13 Avril et 19-20 Avril et Finale le 10-11 Mai et 17-18 Mai en match aller-retour sois 20 journées – Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er selon son département d'appartenance

Départemental U18F – 15 équipes.

1 poule de 8 en inter-département (IDU...) – match croisé avec les départements 19/24 pour les 4 premières équipes au classement sois 1/4 de finale le 12-13 Avril – puis 1/2 le 10-11 Mai et Final le 24-25 Mai sur le département de la Dordogne.

Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er de la phase régulière selon son département d'appartenance

1 poule de 7 en département (DU...) match de classement, le 1^{er} au championnat est qualifié d'office pour les 1/2F. Puis 1/4 F – 2/7-3/6-4/5 – puis 1/2 F le 1^{er} est réintégré et Finale.

Départemental U18M – 44 équipes.

1 poule de 8 en inter-département (IDU...) – match croisé avec les départements 19/24 pour les 4 premières équipes au classement sois 1/4 de finale le 12-13 Avril – puis 1/2 le 10-11 Mai et Final le 24-25 Mai sur le département de la Dordogne.

Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er de la phase régulière selon son département d'appartenance

1 poule de 8 en département (DU...) match de classement, Play off (1/4 – 2/3) et Play down (5/8 – 6/7).

+ 4 poules de 7, match de classement, rencontres aller/retour en croisé sur les 4 poules B/C et D/E (1/1 – 2/2 – 3/3 4/4 – 5/5 – 6/6 – 7/7).

Départemental U15F – 20 équipes.

1 poule de 8 en inter-département (IDU...) – match croisé avec les départements 19/24 pour les 4 premières équipes au classement sois 1/4 de finale le 12-13 Avril – puis 1/2 le 10-11 Mai et Final le 24-25 Mai sur le département de la Dordogne.

Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er de la phase régulière selon son département d'appartenance

2 poules de 6 en département (DU...) match de classement, partagé en 3 poules de 4. Puis 6 rencontres en match aller/retour.

Départemental U15M – 39 équipes.

1 poule de 8 en inter-département (IDU...) – match croisé avec les départements 19/24 pour les 4 premières équipes au classement sois 1/4 de finale le 12-13 Avril – puis 1/2 le 10-11 Mai et Final le 24-25 Mai sur le département de la Dordogne.

Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er de la phase régulière selon son département d'appartenance

4 poules de 7 en département (DU...) match de classement, rencontres aller/retour en croisé sur les 4 poules A/B et C/D (1/1 – 2/2 – 3/3 4/4 – 5/5 – 6/6 – 7/7).

Départemental U13F – 16 équipes.

1 poule de 8 en inter-département (IDU...) – match croisé avec les départements 19/24 pour les 4 premières équipes au classement sois 1/4 de finale le 12-13 Avril – puis 1/2 le 10-11 Mai et Final le 24-25 Mai sur le département de la Dordogne.

Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er de la phase régulière selon son département d'appartenance

1 poules de 8 en département (DU...) match de classement, 1/8 - 2/7 – 3/6 – 4/5 puis 1/4 de Finale, 1/2 Finale et Finale.

ERRATUM MODIFICATION.

**1 poule de 8 en département – Play off sur les 4 premiers (1/3 – 2/4) – Play down sur les 4 derniers (5/7 – 6/8).
Et Finale Play off vainqueur – vainqueur + petite final perdant – perdant, idem pour le Play down.**

Départemental U13M – 36 équipes.

1 poule de 8 en inter-département (IDU...) – match croisé avec les départements 19/24 pour les 4 premières équipes au classement sois 1/4 de finale le 12-13 Avril – puis 1/2 le 10-11 Mai et Final le 24-25 Mai sur le département de la Dordogne.

Le titre de champion du 87 sera attribué au 1er de la phase régulière selon son département d'appartenance

4 poules de 7 en département (DU...) match de classement, rencontres aller/retour en croisé sur les 4 poules A/B et C/D (1/1 – 2/2 – 3/3 4/4 – 5/5 – 6/6 – 7/7).

En cas de forfait nous appliquerons le règlement sur les séries.

APPROBATION DES PHASES FINALES PAR LE CD87 SUITE A REUNION DE BUREAU N°2 DU 05/11/2024.

ERRATUM MODIFCATION AU U13F adopté par le CODIR 4 du 11/03